

## Demande de copie(s) d'acte de la publicité foncière

*Loi du Pays n° 2018-25 du 25 juillet 2018 modifiée portant réglementation générale des droits d'enregistrement et des droits de publicité foncière  
Loi du pays n° 2019-20 du 1er juillet 2019 modifiée relative à la publicité foncière et autres droits sur certains meubles*

Nom, Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

- à récupérer sur place
- à expédier à l'adresse indiquée ci-dessus

Le Conservateur des Hypothèques de Papeete est requis de délivrer des **copies de transcription, de saisie immobilière en cours de validité et de bordereau d'inscription subsistante**, conservées à la Direction des affaires foncières.

VOLUME*	NUMÉRO

VOLUME*	NUMÉRO

\* Le volume et son numéro sont disponibles sur l'état joint au compte hypothécaire du titulaire.

Fait à ..... le .....

Signature du demandeur

**Tarif en vigueur : 300 F CFP la copie**

Les références d'acte inexistantes ou erronées ne donnent pas lieu à remboursement.

**Cadre réservé à la DAF**

Total de documents délivrés	Coût
Nombre de volume(s) :	
<b>TOTAL à payer</b>	
<b>N° quittance</b>	

**INFORMATIONS UTILES**

**Seules, les demandes entièrement complétées, datées et signées sont à déposer ou envoyer, selon le cas à :**

DAF PAPEETE (Tahiti)	CELLULE DE TARAVAO (Tahiti)	SUBDIVISION DES ÎLES SOUS-LE-VENT (Raiatea)	SUBDIVISION DES ÎLES AUSTRALES (Tubuai)	SUBDIVISION DES ÎLES MARQUISES (Nuku Hiva)
Immeuble TE FENUA MĀ’OHI B.P. : 114- 98713 Papeete Tél : (689) 40 47 18 18 Fax : 40 47 19 17	Immeuble Super U B.P. : 7024 – 98719 Taravao Tél : (689) 40 57 22 16 Fax : 40 57 55 62	Cité administrative de Uturoa B.P. : 44 – 98735 Uturoa Tél : (689) 40 60 05 25 Fax : 40 60 05 27	Cité administrative de Mataura B.P. : 92 – 98754 Mataura Tél : (689) 40 95 03 01 Fax : 40 95 02 66	Cité administrative de Taiohae B.P. : 26 – 98742 Taiohae Tél : (689) 40 92 03 26

Ouvert au public : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Ouverture dès 6 h 30 des guichets à DAF PAPEETE exclusivement

**Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :**

**Régie de recettes du guichet unique n° FR76 1007 1984 0100 0010 0030 081.**

**Pour les commandes effectuées dans les îles, veuillez effectuer votre virement sur un des comptes ci-dessous, selon le cas :**

	<b>Titulaire du compte</b>	<b>IBAN</b>
<b>DAF- ISLV</b>	Régie Recettes DAF – Antenne UTUROA	FR76 1007 1984 0100 0010 0042 206
<b>DAF- Australes</b>	Direction affaires foncières TUBUAI	FR76 1416 8000 0115 0165 8760 195
<b>DAF- Marquises</b>	Subdivision Marquises DAF	FR76 1416 8000 0115 0169 1700 134

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : [rpd.daf@administration.gov.pf](mailto:rpd.daf@administration.gov.pf). Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete – [dpo@administration.gov.pf](mailto:dpo@administration.gov.pf) ou consulter notre politique de protection des données [www.daf.pf](http://www.daf.pf).